

## Editorial

Chers collègues,

Les sujets d'actualité concernant les attachés ne manquent pas en cette fin du premier trimestre.

Par le biais de l'UNSA Fonction Publique, nous avons été consultés sur le projet de modification du CIGEM des attachés. Ainsi, nous avons découvert que le Gouvernement avait intégré une disposition visant à ne plus soumettre les mobilités des attachés à la CAP, pour les rendre « plus faciles » : pour l'employeur, évidemment dans un marché qui lui est déjà très favorable ! L'UNSA a immédiatement déposé un amendement pour refuser cette évolution inacceptable car ce ne sont pas les CAP qui empêchent les mobilités, mais bien tous les freins que vous connaissez trop bien malheureusement : la concurrence toujours plus forte, la réduction du nombre de postes, les ETP, « compteurs » et autres dispositions budgétaires, les arbitrages inter-corps, un RIFSEEP énigmatique sur la cotation des postes ...

L'UNSA en a profité pour rappeler que la création d'une CAP interministérielle est souhaitable afin d'assurer plus de fluidité et de transparence dans la gestion des mobilités interministérielles des attachés.

Vous pourrez retrouver les principales modifications dans un flash que nous allons mettre en ligne d'ici quelques jours. Les adhérents à notre syndicat peuvent retrouver le projet de texte modifié soumis à la Commission des statuts du 4 mai et les différents amendements apportés par certaines OS : dossier à suivre de très près, bien évidemment !

Plus largement, notre syndicat va transmettre à la DRH des propositions au sujet des mobilités et donner ainsi de meilleures perspectives dans le déroulement de carrière, notamment pour faciliter l'accès au principalat ;

Sur ce point, notre syndicat a enfin obtenu que le rapport du Président du jury soit mis en ligne par la DRH puisque ce n'était toujours pas le cas à la veille de l'ouverture des inscriptions en cours...

**RIFSEEP : une année « transitoire » mais où l'UNSA-UPCASSE vous conseille pour sauvegarder vos droits !**  
**Nous avons mis en ligne les PROJETS de la DRH pour les attachés de septembre 2015 sur notre espace public. Ils constituent la base du diaporama sur la migration de la PFR et l'entrée dans le RIFSEEP mis en ligne depuis plusieurs semaines.**

[http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_RIFSEEP\\_CTM\\_septembre\\_2015\\_AAE\\_cle177f92.pdf](http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_RIFSEEP_CTM_septembre_2015_AAE_cle177f92.pdf)

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/rifseep-la-drh-joue-la-montre-a1625.html>

Plusieurs fiches conseils/actions ont été mises en ligne pour les attachés concernant l'IFSE.

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/application-de-l-ifse-la-vigilance-s-impose-a1642.html>

\*\*\*\*\*  
**CAP du 7 juin 2016 ( et pré-CAP des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin)**

**N'hésiter pas contacter la Permanence et les élus CAP pour défendre votre dossier.**

[http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier\\_cycle\\_2016-9\\_cle0d6ca3.pdf](http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_cycle_2016-9_cle0d6ca3.pdf)

\*\*\*\*\*

**Nomination à l'emploi de CAEDAD et révision des emplois grafables**

**L'UNSA-UPCASSE saisit le Président de la CAP et exige une réunion dans les plus brefs délais.**

**Elle demande aussi l'anticipation des nouvelles dispositions issues du PPCR et devant figurer dans le Décret modificatif du CIGEM permettant de nommer des APE sur des postes « non grafables »**

**Une occasion aussi pour demander à la DRH ce qu'a donné sa rencontre avec le CGEDD, suite au bilan démontrant des iniquités territoriales dans la gestion des promotions au principalat.**

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/caedad-et-attaches-hors-classe-l-uns-upcasse-a1645.html>

\*\*\*\*\*

L'autre sujet que nous suivons de près concerne la révision des conditions d'accès à l'emploi fonctionnel de CAEDAD, sachant que le décret modificatif attendu va sortir sous peu.

Coté RIFSEEP, vous pourrez retrouver nos revendications portées auprès de la DRH ( qui a dernièrement indiqué que « les notes de gestion sur l'IFSE sont sur le point de sortir »...). Certaines sont issues des échanges positifs que nous avons engagés lors de nos séminaires en région, en vous rencontrant.

Notre syndicat vous propose des fiches-conseils avec des modèles de courrier pour garantir vos droits. L'année 2016 est annoncée par la DRH comme « transitoire », nous en tirons toutes les conséquences à partir des textes juridiques opposables, pour la partie fixe de l'indemnitaire ( IFSE).

Je me permets d'attirer votre attention sur le calendrier des promotions qui concernent les APE: [les propositions 2017 doivent être adressées aux harmonisateurs au 15/05/2016.](#)

Vigilance aussi sur l'inscription à l'examen professionnel pour le principalat : **07/06/2016**

Syndicalement,  
Le secrétaire national,  
**Robert Baylocq.**

## Agenda

### → CAP

- Mobilité : 7 juin ( pré-CAP : 31/05 et 01/06)
- Promotions à AHC 2016 : 23 juin ( pré-CAP : 15 et 16/06 )
- Recours PFR 2015: 24 juin

### → CODIR : 19 mai

### → Séminaires en région :

- 24 mai à Lille pour ex-NPC
- 14 juin à Toulouse pour MP-LR
- 16 juin à Amiens pour ex Picardie

## Contactez vos permanents UNSA-UPCASSE

- **Robert Baylocq** : Secrétaire national et permanence - Secteurs Est, Massif Central et Sud-Est + Midi Pyrénées et LR

DDT 38

04 56 59 42 58 - [robert.baylocq@i-carre.net](mailto:robert.baylocq@i-carre.net)

## **CAP du 23 juin 2016 ( et pré-CAP des 15 et 15 juin) Promotions à attaché hors classe 2017 :**

**Signalez vos dossiers à la Permanence !**

**Le PPCR prévoit la création d'une « 3ème voie » permettant des nominations à attaché hors classe : l'UNSA-UPCASSE interroge la DRH sur les modalités de gestion de cette nouvelle disposition applicable dès la sortie du décret statutaire.**

\*\*\*\*\*  
**Examen professionnel d'APE : calendrier et saisine de la DRH car forte baisse du nombre des inscrits**

**Le bilan de celui de 2015 et de 2016 a été mis en ligne suite à notre demande.**

**Retrouvez-le avec un bilan établi par notre Permanence et une interpellation de la DRH.**

**L'UNSA-UPCASSE demande également une extension de la période d'inscription afin de concrétiser l'abaissement des conditions d'ancienneté pour s'y présenter**  
<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/examen-professionnel-d-apae-l-unsa-upcasse-a1644.html>

\*\*\*\*\*  
**Harcèlement moral et RPS : un jugement de TA révélateur**

**Les cadres sont concernés comme tous les agents : ne jamais rester isolés quand on se sent victimes de tels actes. C'est aussi le rôle d'un syndicat d'être à l'écoute des agents dans ces circonstances.**  
<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/harcèlement-moral-ayant-entraîné-le-décès-d-un-a1636.html>

\*\*\*\*\*  
**Indemnité différentielle en DDI : celle de 2015 devrait être mise en paye en juin 2016**

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/indemnité-différentielle-temporaire-en-ddi-le-a1633.html>

\*\*\*\*\*  
**Intérim : prudence !**

**La DRH semble très vigilante sur les intérim. Assurez-vous que les règles de gestion ont bien été respectées.**

[http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_de\\_gestion\\_DRH\\_interim-octobre\\_2011\\_cle657146.pdf](http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Note_de_gestion_DRH_interim-octobre_2011_cle657146.pdf)

**Contactez la Permanence en cas de retard ou de refus de paiement d'un intérim effectué.**

- **Eric Bouquet**, permanence secteurs Sud-Ouest, Centre, Ouest et Nord-Ouest, Outremer

DDTM17

05 46 02 75 45 [eric.bouquet@i-carre.net](mailto:eric.bouquet@i-carre.net)

- **Antoine De Pins**, permanence IDF

Tour Pascal B 18ème -Bureau 18-24

01 40 81 11 93 - [Antoine.De-Pins@i-](mailto:Antoine.De-Pins@i-carre.net)

[carre.net](http://i-carre.net)

**Contactez aussi les élus du CODIR si vous le souhaitez**

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/trombinos-cope-du-comite-directeur-a1609.html>

**et les élus CAP**

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/vos-elus-cap-r116.html>

**[Adhésions 2016 et renouvellements: les formulaires d'adhésion sont en ligne !](#)**

**<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/comment-adherer-r118.html>**

**Merci pour votre fidélité et votre confiance !**

**Important : la diffusion individualisée des attestations fiscales 2015 est terminée.**

**Contactez la Permanence si vous n'avez rien reçu !**

**[Yann.Rabier@i-carre.net](mailto:Yann.Rabier@i-carre.net)**

\*\*\*\*\*

**Résorption des retards sur les actes de gestion : l'UNSA-UPCASSE toujours à la manœuvre.**

**La DRH nous assure que la situation s'est améliorée : contactez-nous si ce n'est pas votre cas !**

\*\*\*\*\*

**PFR 2015 : examen en CAP du 24/06/2016**

**Beaucoup de nos collègues nous ont saisi pour engager des recours, ce qui nous a permis de les assister dans leurs démarches.**

**A noter que certains ont fait le choix, avec l'appui du pôle juridique de l'UNSA DD, d'engager un recours devant le TA.**

**La date d'examen des recours en CAP est fixée au 24/06/2016 : transmettez-nous vos dossiers pour les défendre au mieux si ce n'est pas fait !**

**<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/pfr-2015-les-recours-en-cap-seront-examines-le-24-a1630.html>**

\*\*\*\*\*

**Bonne lecture !**